

CHAPITRE IV.—POPULATION.*

SYNOPSIS.

	PAGE.		PAGE.
SECTION 1. DONNÉES DES RECENSEMENTS	71	SECTION 11. INSTRUCTION	102
SECTION 2. RÉPARTITION PAR SEXE	82	SECTION 12. FRÉQUENTATION SCOLAIRE	102
SECTION 3. ETAT CONJUGAL	84	SECTION 13. AVEUGLES ET SOURDS-MUETS	102
SECTION 4. RÉPARTITION PAR ÂGE	85	SECTION 14. HABITATIONS ET MÉNAGES	103
SECTION 5. ORIGINES RACIALES	86	SECTION 15. OCCUPATIONS DE LA POPULATION CANADIENNE	103
SECTION 6. RELIGIONS	88	SECTION 16. RECENSEMENT QUINQUENNAL DES PROVINCES DES PRAIRIES	103
SECTION 7. LIEUX DE NAISSANCE	90	SECTION 17. ESTIMATIONS ANNUELLES DE LA POPULATION	103
SECTION 8. CITOYENNETÉ ET NATURALISATION	91	SECTION 18. SUPERFICIE ET POPULATION DE L'EMPIRE BRITANNIQUE	104
SECTION 9. LANGUE PARLÉE ET LANGUE MATERNELLE	92	SECTION 19. SUPERFICIE ET POPULATION DE L'UNIVERS	104
SECTION 10. POPULATION RURALE ET URBAINE	93		

Le chapitre de l'Annuaire consacré à la population est un *précis* des constatations faites sur l'importance numérique et sur la composition de la population aux sept recensements canadiens depuis la Confédération. Il résume l'accroissement et la distribution de la population de 1871 à 1931, à chacun des recensements décennaux en regard des principaux points sur lesquels portaient ces recensements. Vu l'ampleur de ce cadre, il est presque impossible de répéter dans chaque édition de l'Annuaire une étude complète des statistiques sur la population. En conséquence, la procédure adoptée est de maintenir l'ossature du chapitre et les tableaux historiques comme caractéristiques permanentes et d'édifier chaque section à mesure que les statistiques sont mises à jour à la suite de chaque recensement. Quand les statistiques complètes et un sommaire exact ont été publiés, le chapitre est réduit à sa plus simple expression, avec les références nécessaires, jusqu'au prochain recensement. L'Annuaire de 1934-35 donne aux pages 101-171 un tableau aussi complet que possible des statistiques du recensement de 1931 qui puisse être publié dans une édition de l'Annuaire.

Sous la constitution canadienne, la raison d'être essentielle du recensement est de déterminer la représentation à la Chambre des Communes; après chaque recensement décennal, il est procédé à un remaniement des sièges en Chambre conforme au mouvement de la population, ainsi qu'il est expliqué aux pages 51-53 de cet ouvrage. Mais le recensement, surtout depuis l'introduction des méthodes de tabulation mécanique, est devenu beaucoup plus qu'un simple dénombrement. C'est un grand inventaire périodique de la population et de ses affaires ayant pour objet d'établir aussi exactement que possible le degré de progrès de la nation. Ainsi, le nombre, la répartition, l'âge, le sexe, l'origine raciale, la nationalité, la langue, la religion, l'instruction, le logement et les occupations de la population représentent autant de recherches d'une importance énorme qui n'ont toute leur valeur que si l'on y rapporte toutes les statistiques ininterrompues et routinières recueillies dans le cours ordinaire de l'administration. Bref, le recensement est l'assiette de la masse des renseignements à l'aide desquels le gouvernement dirige les affaires du pays.

* Ce chapitre a été révisé par A. J. Pelletier, F.S.S., chef de la Branche de la Démographie, du Bureau Fédéral de la Statistique. On trouvera au chapitre XXIX, Section 1, dans "Population", une liste des publications de cette section.